

## ORGANISATION ACCUEIL SCOLAIRES (PRIMAIRES) COVID-19

La pratique de la natation scolaire se fera dans le respect du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, version du 19 août 2020, ainsi que la fiche repère pour la reprise de l'EPS en contexte COVID.

Sur la base de ces éléments, nous appliquerons les règles sanitaires suivantes pour l'accueil des scolaires.

### 1 ACCUEIL

- › Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée.
- › Un sens de circulation entrée/sortie est en place dans le hall (et dans les vestiaires individuels).
- › La distanciation physique de 1m et plus largement le respect des gestes barrières est imposé.
- › Le port du masque est obligatoire pour les 11 ans et plus.
- › Le port du masque sera obligatoire pour toutes les personnes encadrant ou accompagnant les élèves.
- › Le port de gants est interdit.

### 2 VESTIAIRES, CASIERS, DOUCHES.

- › L'utilisation des vestiaires collectifs est possible.
- › Toutes les affaires (chaussures comprises) devront être déposées dans les casiers individuelles : un casier / personne, une rangée de casiers / créneau / classe.
- › La douche savonnée est obligatoire avant la séance.
- › Les vestiaires seront désinfectés après chaque passage.

### 3 ACTIVITE

- › La capacité d'accueil du bassin sportif permet un accueil sans restriction des scolaires.
- › Les gradins seront séparés en deux zones d'attente : une zone / créneau.
- › Du matériel pédagogique sera mis à disposition.
- › Le matériel sera désinfecté chaque jour par le personnel de la piscine.

### 4 CAS COVID :

Si une suspicion de cas de COVID-19 survient parmi les élèves ou les encadrants, il sera mis en place la procédure en vigueur via le responsable COVID du site (Isolement, Protection, Recherche de signe de détresse...).

Le 09 septembre 2020  
A Civaux.